

FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé -

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME)

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Aucun

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

☐ I

☐ II

☒ III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Delphine LAUNAY : delphine.launay@ch-cesame-angers.fr

Nom - Prénom du Président de CME :

Dr Marie BENSLIMANE

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Marie-Pierre MARTIN : Vice-Présidente du Conseil départemental du 49

Gouvernance :

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Mme Delphine LAUNAY Directrice adjointe chargée des ressources humaines et des affaires médicales. Assure l'intérim du directeur en son absence
M. Fabrice PRIGNEAU, Directeur adjoint chargé des ressources matérielles et du développement de la filière médico-sociale
M. Guillaume BELLICCHI, Directeur adjoint chargé des affaires financières et du système d'information hospitalière
Mme Mathilde ESTOUR-MASSON, Directrice Adjointe chargée des usagers
Mme Catherine DERRIEN, Directrice des soins
Mme Virginie MORIN, ingénieure qualité
M. Jean Noël NIORT, ingénieur travaux

Composition du directoire :

Mme Delphine LAUNAY, Présidente par intérim
Mme le Dr Marie BENSLIMANE, psychiatre Présidente de la CME, Vice-Président du Directoire
Mme le Dr Camille PETRON, pédopsychiatre Vice-Présidente de la CME
Mme Catherine DERRIEN, Directrice des soins, coordonnatrice générale des soins
Mme le Dr Anne Sophie PERNEL Pédopsychiatre
M. le Dr Benjamin BERTHOME, psychiatre
Mme le Docteur Anne-Hélène BOURSIER, psychiatre
Mme Sylvie MENJON, Cadre supérieur de santé, adjointe à la directrice des soins
M. Guillaume BELLICCHI, Directeur Adjoint

Le directoire élargi associe en plus de la composition ci-dessus les chefs de pôles et cadres supérieurs coordonnateurs de pôles

Pôle médicaux et médico-techniques :

Pôle Maine : M. le Docteur Guillaume FONSEGRIVE
Pôle Loire : Mme le Docteur Laure GILLOT
Pôle Roger Mises (pédopsychiatrie) : M. le Docteur Jean MALKA

Description de la contractualisation interne :

Le CESAME est organisé en trois pôles (2 pôles de psychiatrie adulte et 1 pôle de pédopsychiatrie), chacun d'entre eux regroupant plusieurs secteurs ou services. Un dialogue de gestion est organisé deux fois par an avec chaque secteur ou service avec la présence du chef de pôle
L'établissement dispose d'une charte de management et d'une feuille de route annuelle qui priorise les projets découlant du projet d'établissement 2022-2026.

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

Le CESAME est identifié comme l'établissement de référence en psychiatrie pour le Maine-et-Loire. Il assure le pilotage de la filière en santé mentale du GHT 49.

Son implantation géographique au sein de l'agglomération angevine lui assure une accessibilité tout à fait satisfaisante, notamment pour les services d'hospitalisation. Le déploiement de l'ambulatoire sur 6 secteurs adultes et 2 intersecteurs de pédopsychiatrie est conséquent et garantit également une bonne accessibilité dans le cadre d'un bon équilibre rural/urbain.

Le patrimoine immobilier est en cours de modernisation avec un schéma directeur

Le CESAME bien que confronté à des difficultés de recrutement principalement sur la psychiatrie adulte est appelé en soutien auprès d'établissements dont l'activité psy est beaucoup plus restreinte que ce soit au niveau départemental ou en hémirégion Est (49, 53 et 72).

La situation financière de l'établissement est positive.

Le Cesame est fortement impliqué dans le déploiement du projet territorial de santé mentale du département. De nombreux projets sont à développer dans ce cadre avec des financements actés conséquents.

Il est attendu du directeur des capacités à innover, impulser une dynamique partenariale à l'échelle départementale.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Isabelle MONNIER, Directrice par intérim de la délégation territoriale de l'ARS du Maine et Loire isabelle.monnier@ars.sante.fr
isabelle.monnier@ars.sante.fr

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Freddy GUILLET, responsable du département parcours 02.49.10.47.51

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, médico-sociaux et sociaux structurant, conduite du dialogue social, conduite du dialogue de gestion...)

Une expérience solide de direction d'établissement est souhaitée.

Les compétences managériales et de communication sont essentielles pour ce poste pour la mise en œuvre des projets et assurer le dialogue social.

Une attention sera tout particulière à porter sur la capacité de porter une vision territoriale forte auprès des équipes.

Déploiement du projet d'établissement dans le cadre du PTSM.

Capacité à impliquer, fédérer la communauté médicale et soignante dans la gestion des projets de l'établissement

Capacité à l'animation et la conduite de projet dans une dynamique partenariale.

Capacité à innover et faire vivre les coopérations

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Maîtrise du champ de la psychiatrie et du secteur médico-social (volet handicap)

Connaissances financières et budgétaires

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

S'inscrire dans la dynamique de coopération territoriale en lien avec les résultats de la mission psychiatrie 49 et le plan d'action piloté par l'ARS.

Capacité à communiquer en interne et en externe sur les projets et les réalisations

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

Maintenir l'équilibre financier de la structure

Développer les projets dans une dynamique partenariale à l'échelle départementale

Déployer les projets en lien avec le PTSM

Assurer son positionnement dans le GHT et en soutien des établissements de santé du département et de l'hémi région Est

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

Impliquer la communauté médicale et soignante dans les projets de l'établissement

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

Assurer la dynamique partenariale et de coopération à l'échelle départementale
Développer les axes du PTSM seconde génération en lien avec l'ARS

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

Développer l'attractivité de l'établissement pour le recrutement médical et soignant

Maintenir l'équilibre financier, développer une stratégie financière et contrôler le budget

Principaux projets à conduire :

Projet d'établissement

Projet concernant la pédopsychiatrie

Développement des axes du projet territorial de santé mentale PTSM

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

*Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS :
SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.*

Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)

Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet 2022-2026 est en cours de déploiement :

Ses axes principaux seront :

Poursuite de la démarche territoriale (finalisation de la re sectorisation engagée dans le précédent PE ; positionnement des activités CHU/CESAME/CH Cholet et Saumur dans le cadre des autorisations et pilotage de la filière psy au sein du GHT) ;

Fluidification des parcours (intensité et précocité des PEC, poursuite du déploiement de la réhabilitation psycho sociale et psychiatrie communautaire, adaptation du capacitaire afin de favoriser l'accueil des patients dans leur secteur d'origine, plan directeur concernant l'intra hospitalier et la ré implantation des CMP urbains et ruraux) ;

Renforcer la spécialisation de l'établissement sur l'offre de soins aux adolescents, la géronto-psychiatrie, la périnatalité) ;

Limiter le recours à l'isolement et à la contention.

Le Schéma Directeur Immobilier met l'accent sur l'augmentation du nombre de chambres particulières, l'hospitalisation des adolescents, la géronto psychiatrie, la FAPA (polyhandicap) et la ré implantation de plusieurs CMP.

L'élaboration d'un nouveau projet d'établissement pour la période 2026-2031 vient de démarrer

5 axes ont été validés par le directoire :

- Ancrer le CESAME comme établissement de référence en Santé Mentale et en Psychiatrie sur le territoire

- Impliquer les usagers au cœur des décisions de soin,

- Promouvoir une politique d'aller et venir

- Structurer les parcours de soins articulés entre les secteurs et les filières pour une prise en charge individualisée

- Engager le CESAME dans une démarche RSE

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Avenant signé

Appartenance à une direction commune :

Objet : NC

Créé le :

Nombre de membres :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet : Groupement inter-hospitalier de blanchisserie angevine (GIBA)

Créé le : 20 décembre 2004 sous forme de SIH, le 1^{er} janvier 2015 transformation en GCS

Nombre de membres : 15

Appartenance à un GHT :

Créé en juillet 2016

Etablissement concernés : Centre Hospitalier Universitaire d'Angers ; Centre Hospitalier de Cholet ;

Centre Hospitalier de Saumur ; Centre Hospitalier de Longué-Jumelles (fusion récente avec le CH de Saumur) ; Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME) ; Etablissement de santé Beaugeois-Vallée ; Centre Hospitalier de la Corniche Angevine ; Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou ; Centre Hospitalier Layon-Aubance ; Centre Hospitalier Intercommunal Lys-Hyrôme.

Autre forme de coopération (à préciser) :

Une centaine de convention de psychiatrie de liaison avec des ESMS et EHPAD du territoire

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

▪ Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Titre I	83 077 392 €	87 281 013 €	Non finalisé
Titre II	912 757 €	1 039 884 €	Non finalisé
Titre III	11 051 594 €	11 027 386 €	Non finalisé
Titre IV	5 894 668 €	5 879 496 €	Non finalisé
Total	100 936 412 €	105 227 779 €	Non finalisé

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Titre I	89 074 549 €	94 475 480 €	Non finalisé
Titre II	3 361 343 €	3 157 220 €	
Titre III	8 842 231 €	7 826 198 M€	

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable (n-1)

La situation financière de l'établissement est saine, avec une maîtrise de ses charges. Le résultat de l'établissement est en excédent ces dernières années bénéficiant de l'augmentation des recettes d'Assurance Maladie liée à la réforme du financement de la psychiatrie.

Le compte financier 2025 est en cours de finalisation. Il devrait être en excédent de 1,8 ME

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)

Année 2024 :

Dotations aux provisions CET : 1 M€ (0,3 M€ PM, ,0,7 M€ PNM)

Reprises sur provisions CET : 0,8 M€ (0,2 M€ PM, 0,6 M€ PNM)

▪ Tableau de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
5,4 M€	0,7 M€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
0 €	4,06 M€	1,2 M€	

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute 2026 : 4,12%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour 2026
= 3 825 191 €

Durée apparente de la dette :

2025 = 0,35

2026 = 0,24

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années :

Schéma directeur immobilier intra validé par le comité d'investissement de l'ARS sur ses trois opérations majeures : Unité d'hospitalisation complète ados, Bâtiment polyhandicap UPESCO et bâtiment pôle Loire regroupant l'ensemble des UHC du Pôle.
Intégré dans un PGFP à 10 ans : 2026-2036
Coût prévisionnel : 47 M€, avec révision des prix et mobilier
Financement par subvention à hauteur de 15% pour ces 3 opérations

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux : 75.50

- dont médecins (hors anesthésistes) : 75.50
- dont anesthésistes
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens)
- dont gynécologues-obstétriciens

ETP non médicaux

- dont personnels de soins : 865.30
- dont personnels de rééducation : 29.90
- dont personnels médico-techniques : 10.40
- dont personnels administratifs : 107.56
- dont personnels ouvrier et technique : 137.80
- dont personnels de socio-éducatif : 60
- dont personnels de direction : 9
- dont personnels psychologues : 59.95

Commentaires sur les effectifs : *(Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,)*

L'effectif est en augmentation depuis plusieurs années en fonction des projets financés par l'ARS et des recrutements anticipés en couts en prévision de l'ouverture de l'unité d'hospitalisation pour adolescents prévue au 1^{er} semestre 2028. Les effectifs recrutés pour l'unité adolescents sont actuellement déployés pour fluidifier les parcours en pédopsychiatrie sur le territoire. L'établissement est attractif, il n'y a pas de difficulté de recrutement pour le personnel soignant (infirmier, aide-soignant, ASH, psychologues), éducatif, et socio-éducatif.

Les difficultés de recrutement se concentrent sur le personnel médical (psychiatres) avec environ 10 postes vacants mais l'établissement demeure un choix privilégié par les

internes de psychiatrie au sein de l'hémi-région, ce qui offre des perspectives de recrutement pour les 3 années à venir.

Le taux d'absentéisme pour motif médical reste contenu, même s'il est un peu plus important pour les métiers AS et ASH.

Quelques indicateurs de RH (source RSU 2024) :

Taux d'absentéisme : 13.14 % (tous personnels et tous motifs confondus)

Taux d'absentéisme pour motif médical : 5,87 % pour le personnel non médical ; 4,41 % pour le personnel médical

Nombre moyen de jours de formation par agent : 6.11 jours, nombre de jours de formation par ETP

V – 2) Activité

Données sur le PMSI

Nombre de séjours réalisés en n-1 :

Evolution activité sur trois ans en volume (nombre de séjours T2A) et en valorisation (montants des recettes T2A) :

Evolution du case-mix sur deux ans :

Dernier indice de performance connu :

Activité en psychiatrie année n-1

Nombre de séjours temps plein :

- Adulte : 3 235
- Pédopsychiatrie : 154

DMS en hospitalisation temps plein :

- Adulte : 26,7
- Pédopsychiatrie : 27,2

Pourcentage de séjours de plus de 90 jours/nombre de séjours total :

- Adulte : 213 séjours de plus de 90 jours soit 6,6%
- Pédopsychiatrie : 8 séjours de plus de 90 jours soit 5,2%

Nombre de séjours en hospitalisation de jour :

- Adulte : 638 séjours pour un total de 7 063 journées en Hôpital de jour
- Pédopsychiatrie : 177 séjours pour un total de 793 journées en Hôpital de jour

Activité d'hospitalisation année n-1 (Activité globale - Source PMSI)

NB : Mentionner le % ambulatoire

Indicateurs :

	TOTAL RSA
CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC)
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC)
CI_A3	Nb de RSA d'obstétrique (HC)
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire)
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)
CI_A6	Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire)
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie

CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

SSR : nombre de RHA sur trois ans

USLD et activités médico-sociales :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

Concurrence : peu de concurrence du privé, un seul établissement de petite taille est présent sur le secteur desservi par le CESAME (clinique Saint Didier).
 Complémentarité/partenariat : le principal partenaire est le CHU d'Angers avec lequel a été signée en 2019 une convention HU. La responsable de la discipline pour l'hémi région Est est ainsi désormais cheffe d'un des secteurs du CESAME. Le CESAME déploie par ailleurs au CHU une unité paramédicale au SAU (UPAP).
 Le CESAME a par ailleurs une centaine de conventions avec les établissements d'hébergement de personnes âgées et les structures médico-sociales pour enfants où il exerce des activités de psychiatrie de liaison et de l'appui aux équipes en place.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

Le développement de l'activité ambulatoire et à domicile impulsé lors du dernier PE est à poursuivre. L'impact de la crise sanitaire sur le flux des hospitalisations et les files actives en hospitalisation comme en ambulatoire est complexe à estimer dans la durée mais sera à prendre en compte dans le cadre du projet en cours d'élaboration.

VI- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE *Lits et places installés – (Source SAE)*

Indicateurs :

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs
CI_AC3	- dont lits de surveillance continue
CI_AC4	- dont lits de réanimation
CI_AC5	Nb de places installées en médecine
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique

Plateaux techniques – (Source SAE)

Indicateurs :

Maj 28/04/2026

CI_E1	Nb de scanners
CI_E2	Nb d'IRM
CI_E3	Nb de TEP-SCAN
CI_E4	Nb de tables de coronarographie
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale
CI_E6	Niveau de la maternité
CI_E7	Nombre de B (B et GHN à partir de 2009)

VII- SYNTHÈSE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Le CESAME est un établissement en excellente santé budgétaire et financière ; il est par ailleurs particulièrement dynamique dans sa démarche projet qu'il s'agisse du projet d'établissement ou des projets sur le territoire. Ce dynamisme est en grande partie dû à un collectif de gouvernance très soudé qu'il s'agira de faire fructifier.

La démarche qualité est bien ancrée au sein de l'établissement confirmée par la dernière visite de certification

Le CESAME connaît depuis plusieurs années un dialogue social apaisé qu'il s'agira de maintenir.

Les enjeux du recrutement sont plus sensibles sur le plan médical, c'est un point d'attention fort.

Enfin, la question de la place du CESAME sur son territoire en soutien à plusieurs établissements en grande difficulté est un enjeu tout comme le renforcement des coopérations avec le CHU

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, conclusions de la mission psychiatrie 49, feuille de route 2026

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Jeanne APPEAU (jeanne.appeau@ch-cesame-angers.fr)

Le directeur général de l'ARS de...